

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE**  
**5°COMMANDEMENT REGIONAL / GN A CONSTANTINE**  
**MARTYR BOUDHERSSA ALI**

## **MISE EN DEMEURE N° 02 AVANT RESILIATION**

Vu le marché N°05/2019 du 18/02/2019 portant Travaux Lot N°3 réfection en TCE + VRD au profit de la Brigade **TAXLENT** /GT BATNA, conclu avec l'ETBH ET TCE **MEKHOLOUFI HASSINA**, dont le siège social se trouve à : 04 Boulevard Ali Djar-Allah cité des martyres Commune Batna Wilaya de Batna ,et suite aux faits affichés par l'entreprise quant à la :

- Le retard important dans l'exécution des travaux.
- L'abondant du chantier et le relâchement affiché aux fins de son renforcement par les moyens humains et matériels.
- Non- Dépose de la caution de bonne exécution et de garantie

L'entreprise **MEKHOLOUFI HASSINA** est mise en demeure pour la deuxième fois, en vue de relancer et de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires.

Faute d'obtempérer aux termes de la présente mise en demeure, d'autres mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur (résiliation a tort).